

**BILAN DE L'ÉQUIPE MOBILE DE MÉDIATION ET D'INTERVENTION SOCIALE**

**Discussion publique**

La Commission de la sécurité publique tient une discussion publique dont l'objet porte sur la présentation du bilan de l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (EMMIS) à la suite de son déploiement à titre de projet pilote dans les arrondissements de Ville-Marie et du Sud-Ouest en 2022.

La présentation sera effectuée par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville et, à ses côtés, la Société de développement social.

---

**DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

---

La Commission de la sécurité publique informe les personnes intéressées que cette assemblée publique se tiendra le :

**DATE ET HEURE : MARDI 14 FÉVRIER 2023 À 9 H 30**

**Salle du conseil, Hôtel de ville de Montréal** (Édifce Lucien-Saulnier)  
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

La séance publique sera accessible via la webdiffusion en direct à partir de la [page web](#) dédiée des commissions permanentes.

**DOCUMENTATION**

La documentation relative à cette assemblée publique sera disponible le **8 février** sur la [page web](#) consacrée au dossier.

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES**

La présentation sera suivie d'une période de questions et commentaires du public présent dans la salle d'assemblée. Ensuite, une période sera consacrée à la lecture des questions et commentaires du public qui assiste à distance. Enfin, l'assemblée se conclura par une période de questions et commentaires des membres de la Commission.

Les personnes intéressées à faire part de leur question ou commentaire sont invitées à s'inscrire **avant la fin de la pause** suivant la présentation en remplissant le formulaire en ligne disponible à partir du **8 février** sur la [page web](#) dédiée. Il sera également possible de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance pour les personnes qui se présenteront à l'assemblée.

**ACCESSIBILITÉ**

La salle du conseil est accessible aux personnes à mobilité réduite et est équipée de mesures d'aide à l'audition. Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

**INFORMATIONS**

Pour toute autre information, consultez la page dédiée ou communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes. Toute personne peut obtenir copie de la documentation auprès du Service du greffe.

Abonnez-vous à l'infolettre pour recevoir les dernières nouvelles des commissions permanentes à [ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions](http://ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions).

**RENSEIGNEMENTS :**

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3000 Télécopieur : 514 872-5655

[commissions@montreal.ca](mailto:commissions@montreal.ca) | [montreal.ca/sujets/commissions-permanentes](http://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes) | [@Comm\\_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)